

# PRO-AM DE NOËL - RÈGLEMENT



**1 - Pro-Am de Noël, 36 trous sur 2 jours sur deux parcours : Chantaco et La Nivelles, lundi 27 et mardi 28 décembre 2021.**

**2 – Inscriptions et engagements :** les inscriptions doivent être déposées ou adressées accompagnées du règlement à l'un des 2 golfs avant le 20 décembre 2021.

Golf de Chantaco Route d'Ascain 64500 Saint-Jean-de-Luz

Golf de La Nivelles Place William Sharp 64500 Ciboure

L'engagement comprend les deux tours de l'épreuve, les cadeaux de bienvenue, le passage gourmand sur le parcours chaque jour, la dotation et le cocktail de remise des prix.

Inscriptions limitées à 54 équipes.

**3 - Formule :** 1 professionnel et 3 amateurs. Les 2 meilleures balles en Net et en Brut sur chaque trou et addition des 2 tours. Coups rendus  $\frac{3}{4}$  du handicap

**4 - Handicap des amateurs :** les index seront ramenés à 24,4 pour les Messieurs et 28,4 pour les Dames. Les index seront contrôlés à la date du 24 décembre 2021.

**5- Groupes :** les équipes seront divisées en 2 groupes évoluant en alternance sur les golfs de Chantaco et de La Nivelles.

**6 - Horaires de départ :** les départs seront faits en shot gun à 9h00 sur les golfs de Chantaco et de La Nivelles

L'accueil se fera dans les deux golfs à partir de 7h45 avec remise des cartes aux pros et cadeaux de départs aux amateurs.

**7 - Classements et Dotation :**

- Le classement sera fait sur l'addition des scores du jour 1 et du jour 2. Dans le classement par équipe, le Net primera le Brut. En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, le départage s'effectuera sur le parcours de Chantaco. Les dotations en Net et en Brut ne sont pas cumulables (professionnelles et amateurs).
- La dotation récompensera 3 équipes en Net et 3 équipes en Brut. Les chèques des gains professionnels seront remis lors de la remise des prix. La présence physique de l'équipe à la remise des prix est obligatoire. En cas d'absence les prix seront remis à l'équipe suivante. Le Comité de l'Epreuve se réserve le droit de modifier la dotation.
- La remise des prix, suivie d'un cocktail, aura lieu le mardi 28 décembre au Golf de Chantaco à 18h00. Une tenue vestimentaire respectant le code vestimentaire du Golf de Chantaco (ni jean, ni tee-shirt) est obligatoire pour tous.

# PRO-AM DE NOËL - RÈGLEMENT



## 8 - Marques de départ :

- Marques Blanches :
  - Pros
  - Amateurs Messieurs index  $\leq 4,4$
  
- Marques Bleues :
  - Proettes
  - Amateurs Dames index  $\leq 4,4$
  
- Marques Jaunes :
  - Pros Seniors
  - Amateurs Messieurs index  $\geq 4,5$
  
- Marques Rouges :
  - Proettes Seniors
  - Amateurs Dames index  $\geq 4,5$

**9 - Entraînement :** aucun joueur ne pourra s'entraîner entre le 1<sup>er</sup> tour et le 2<sup>nd</sup> tour sur l'un des parcours lui restant à jouer, sous peine de disqualification.

**10 - Doute quant à la procédure :** conformément à la Règle 3.3, si un joueur doute de ses droits et de la procédure à suivre il peut jouer une seconde balle sans pénalité. Le tour achevé, les compétiteurs rapporteront immédiatement les faits auprès du Comité de l'Epreuve lorsqu'ils rendront leurs cartes.

**11 - Voiturettes :** l'utilisation des voiturettes n'est pas autorisée sauf accord express du Comité de l'Epreuve.

**12 – Comité de l'Epreuve :** il sera composé d'un représentant de chaque golf (Président ou Président AS), des directeurs des Golfs de Chantaco et de La Nivelle.